

BRAILLANAISES, BRAILLANAIS, BONJOUR.

2009 se retire avec elle, je le souhaite cette crise qui nous a tant fait lire et parler. Rien n'est tout bleu ou tout rose sous notre beau ciel de France et ce n'est ni en se masquant le visage, ni en se frottant les mains que nous échapperons à la grippe ou surtout à toutes ces réformes institutionnelles annoncées.

Il s'agit notamment de la réforme de la taxe professionnelle dont les incidences financières communales ne sont pas anodines ou de la fusion du Conseil Général et du Conseil Régional qui donnera naissance au Conseiller Territorial.

A l'heure où vous me lisez, encore beaucoup d'incertitudes.

Une certitude pourtant, le paysage fiscal, au plan local, ne devrait pas évoluer dans le bon sens.

Mais l'optimisme est de rigueur et cette année a vu notre commune poursuivre son développement et se doter de nouveaux équipements qui intéressent grands et petits.

En effet, fort de ses 160 habitants, Braillans se prépare à passer le cap des 200 dans un délai rapproché, si le projet NEOLIA (Pré du Seux) se concrétise sur la base d'une vingtaine de logements.

S'agissant des équipements collectifs, vous l'avez constaté, l'espace Fontaine a été rénové et le Lavoir sera mis en eau au printemps ; l'espace jeux a été complété par un boulodrome et une aire de jeux pour les moins de 10 ans.

Des végétaux (arbres à haute tige et haie) seront plantés prochainement.

Tous ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion dont vous pouvez constater la qualité du rendu. Il s'agit d'un investissement important pour la commune (au total de l'ordre de 35 000 €) ; aussi je demande à tous les utilisateurs, notamment les plus jeunes, de respecter ces nouvelles installations.

Je sais pouvoir compter sur votre sens civique et je vous souhaite une bonne fin d'année.

Je vous donne rendez-vous
le 23 janvier 2010 à 17 h 30 à la Mairie
pour les vœux du Conseil.

Alain BLESSEMAILLE.

Espace détente de la fontaine de BRAILLANS :

Les aménagements autour du terrain de sport se sont bien enchaînés durant l'été :

- Création de la plate-forme pour le terrain de pétanque et l'aire de jeux, pose de bordures et de garde-corps
- Mise en place des jeux pour enfants (2-10 ans)
- Remplacement du filet pare-ballons existant et pose d'un nouveau filet entre le terrain de sport et l'aire de jeux

La tranche d'âge concernée par cet espace s'est donc élargie, elle est passée de 6-16 ans à 2-99 ans. Cela devrait donc favoriser les rencontres entre Braillanais.

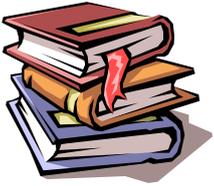
Quelques travaux sont encore prévus notamment l'aménagement paysager en bordure de l'aire de jeux et du terrain de sport qui sera effectué courant de cet automne ainsi que la pose d'une poubelle et d'un banc au printemps.

L'ensemble de l'équipe municipale remercie tous les membres du groupe de travail de la fontaine qui ont participé aux 4 réunions ainsi qu'aux courageux qui ont prêté la main pour l'épandage du gravier amortissant.

Concernant le lavoir, vous l'avez constaté, il reste trois espaces nus en fond de bâtiment. Une proposition sera faite au Conseil pour les agrémenter de peintures qui représenteront des scènes champêtres ou de circonstance (comme une lavandière par exemple).

Rendez vous pour l'inauguration de ces installations au printemps.

Thierry NONNOTTE.



POINT BIBLIOTHEQUE

Nous remercions les huit foyers qui ont répondu à l'enquête réalisée auprès des habitants de Braillans au cours de l'été 2009 au moyen de questionnaires relatifs, d'une part, au besoin d'un point bibliothèque spécifique à notre commune, et d'autre part, par rapport à un projet de bourse aux livres .

Suite à cette enquête, un petit comité composé du maire, de 6 personnes et de Madeleine Loup s'est réuni 2 fois au cours de l'automne ; il a été décidé dans un premier temps de s'orienter sur une bourse aux livres, le projet de bibliothèque n'est pas remis en question mais fera l'objet d'une étude ultérieure .

Ce projet de bourse aux livres répond à deux objectifs :

- permettre la circulation des livres par le biais de la vente et de l'achat dans un même lieu : en effet, les livres sont des objets particuliers dont on envisage difficilement la destruction et par la revente à d'autres lecteurs, nous leur attribuons en quelque sorte une nouvelle vie.....
- le dépôt des livres et leur revente sera pour Braillans l'occasion de moments de rencontre qui pourront renforcer la convivialité à l'intérieur du village.

Cette bourse aux livres se déroulera dans les locaux de la mairie mais ne sera pas réservée aux habitants de Braillans, elle sera ouverte à tous (hormis les professionnels) . Tous les livres en bon état seront acceptés (sauf manuels scolaires).

Plusieurs étapes seront nécessaires :

- dépôt des livres le vendredi 12 mars 2010 après-midi de 14 h à 18 h et le samedi matin 13 mars 2010 de 9 h à 12 h
- la vente des livres aura lieu le samedi 27 mars de 9 h à 17 h
- la restitution de l'argent revenant à chaque vendeur ainsi que la reprise des invendus s'effectuera le dimanche matin 28 mars de 9 h à 12 h.

Cette manifestation fera l'objet d'une publicité dans les communes voisines ainsi que dans la presse locale et nécessitera le concours des bénévoles faisant partie du comité, les personnes de bonne volonté désireuses d'apporter leur aide seront les bienvenues :

S'adresser à Madeleine Loup y compris par mail madeleine.loup@club-internet.fr .

Les vendeurs de livres seront invités préalablement au dépôt à indiquer les caractéristiques des livres selon l'exemplaire figurant au verso , ces fiches nous seront indispensables pour procéder lors de la vente à l'identification du vendeur pour lui restituer le produit de la vente de ses livres.

Le N° de référence sera attribué lors du dépôt ainsi que le prix établi en concertation entre bénévole et vendeur (de 0.50 à 5 euros). Le montant sera remis au vendeur sous déduction d'une participation aux frais (un pourcentage du total de vente) le dimanche 28 mars.

Les invendus seront restitués aux vendeurs sauf si ces derniers autorisent le futur comité des fêtes à conserver ces livres pour constituer le futur point bibliothèque.

Madeleine LOUP

EN BREF..... EN BREF.....EN BREF :

* ERDF devrait réaliser des travaux de renforcement du réseau basse tension de la commune, pour éviter les désagréments de l'hiver passé.

Pour cette raison, les habitants des rues de : la Fontaine, rue des Grands Prés et du 11 rue de la Mairie, subiront une coupure de courant le jeudi 17 décembre de 8 h 30 à 11 h 30.

* Cette année encore, l'Opération Brioches de l'ADAPEI, conduite par J-P RAVOT, a été un succès, car le montant de vos dons s'est élevé à 236.30 €. Soyez en remerciés.

* Vous avez été destinataires d'une note des garants des bois communaux qui vous indique les modalités d'attribution de l'affouage pour les années à venir. Je souhaitais signaler son équité dans le mode de répartition proposée.

* Le bruit qui court ou celui qui dérange n'est jamais très agréable à écouter ou à entendre ; alors permettez-moi simplement de vous rappeler que, pour vivre en bonne intelligence avec ses voisins, il faut être tolérant. Assurément, la tolérance a ses limites, qui, au besoin, sont rappelées par la réglementation - Arrêté Préfectoral du 19 avril 2005 qui fixe les dispositions qui s'appliquent à tous les bruits de voisinage, et dans un cas plus particulier pour les propriétés privées :

« Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;
- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30 ;
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h. »

* Les listes électorales 2009 seront closes le 31 décembre. N'attendez pas cette limite ; la prochaine commission administrative se réunira début décembre. Pensez aux prochaines élections... Régionales, prévues le 14 et 21 mars 2010.

* Avis aux enfants :

Le samedi 05 décembre, le bâtiment communal sera revêtu de son traditionnel et remarqué sapin. Cette année, nous faisons appel à votre génie créatif pour le décorer ; aussi, nous proposons à chacun de réaliser une décoration sous la forme d'un paquet-cadeau, boule, personnage, etc... et de nous l'apporter en début d'après midi pour l'accrocher aux branches. Le jour des vœux (23/01 à 17 h 30), les réalisateurs (trices) des décorations les plus sympatiques, originales,..... seront honorés (es), (les autres aussi), et récompensés.

Alors, laissez parler votre talent.

* Depuis la dernière parution de l'Echo Braillanais, notre Conseil Municipal s'est réuni à trois reprises.

Vous trouverez ci-joint, les extraits du registre des délibérations concernant ces réunions.